



Une Equipe Dans l'Action...et Dans l'info

Plan de Départs Volontaires : Notre accord de garanties sociales s'applique !

Chères et chers collègues,

Le travail de l'intersyndicale effectué pour protéger vos droits et le maintien de l'emploi en France a payé !

L'accord de garanties sociales négocié à l'initiative des organisations syndicales CGT-FO en Juillet 2021 vous protège toujours; en effet, **l'Administration (DRIEETS) a établi sans équivoque que notre accord doit s'appliquer dans tous les cas.** C'est ce même message que les membres de l'**Equipe Dans l'Action CGT-FO** portent depuis le début et continueront à porter.

Votre mobilisation déterminante en 2021 (grèves, débrayages) porte donc encore ses fruits en 2025.

Le projet de PDVA présenté au CSE ne respectant pas l'accord de garanties sociales, celui-ci doit être abandonné. Le sujet n'est donc pas clos et l'intersyndicale doit poursuivre les actions communes, dans votre intérêt.

Informers les salariés a toujours été notre priorité :

Rendez-vous le mardi 28 janvier 2025 à 13h30

pour un webinaire explicatif

(le lien vous sera envoyé via la newsletter)

**Santé, qualité de vie au travail, rémunération, emplois, développement durable:
Pour les sujets importants, vous avez choisi :
Une Equipe Dans l'Action**

Manelle MERHOM, Benoit BROSE, Laure BROEGG, Eric PHILIBERT, Naima OULD,
Frédéric CHEVALIER, Marie DEWIDHEM, Sébastien MARTEAU, Gwennola BLOT KERVAN,
Marc DELORME, Sophia BEDOUI, Amine RIDENE, Fouad NAJI, Arnaud LUCIEN,
Grégory JEAN, Hatim-Pierre FAZILEABASSE, Yann LEVENEZ, Vincent CLARO, Armelle MARACHE,
Christophe AUFFRAY, Isabelle MEYER, Frédéric NGUYEN



*Notre but reste inchangé : défendre vos intérêts.
Contactez-nous : syndicats.ingenico.cgt.fo@gmail.com*

Pour toute information complémentaire, connectez-vous sur :
<https://www.equipedanslaction.fr>